



L'AFPA

(Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

En danger de disparition

Si, comme nous, vous considérez qu'il est du devoir de l'État de prendre en charge la formation des adultes « Salariés et / ou Privés d'emploi »

Si un jour, vous même ou une personne de votre entourage, a bénéficié à l'AFPA d'un parcours de formation qui a porté ses fruits

Si vous ou une personne de votre entourage projetez de concrétiser à l'AFPA, une formation, une qualification, un retour à l'emploi

Alors, avant qu'il ne soit trop tard

Venez le revendiquer avec nous à 10h30

devant le Conseil Régional des Pays de la Loire à NANTES.

(Hôtel de région 1 rue de la Loire) et ensuite à la Préfecture de Nantes

Le Jeudi 26 février 2015

Après plus de 60 ans d'activité, L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), outil de promotion sociale, est en danger de disparition !

Chaque année, ce sont plus de 150 000 personnes qui sont formées, qualifiées et qui bénéficient d'un retour à l'emploi. Aujourd'hui les solutions de formation pour les projets de reconversion professionnelle des salariés et des privés d'emploi sont réduites à peau de chagrin. Cette situation résulte des choix politiques et financiers de l'Etat par la dévolution des financements dédiés à la formation professionnelle au Conseil Régional. Ces choix purement économiques nous amènent à la situation actuelle : 4000 parcours de formation financés en moins en 2013 dus à la mise en concurrence par appel d'offres !

Pour exemple, en octobre 2014, l'effectif stagiaires au centre AFPA de Nantes était de 250 pour une capacité d'accueil de 800, quel gâchis !

A l'instant où les publics ayant le plus besoin de formation sont considérés par l'État (3.5 millions de demandeurs d'emplois), au moment où l'économie Nationale a un besoin de plus en plus pressant de travailleurs qualifiés les salariés de l'AFPA des Pays de la Loire (460 à l'heure actuelle quand ils étaient 608 en 2011) ne peuvent mener à bien leur mission! Que l'AFPA, outil du SPE (Service Public de l'Emploi), tombe en ruine, laisse l'État indifférent malgré ses obligations

« L'AFPA aurait dû s'adapter ! »

Dixit Mr Magnen (vice-président en charge de la formation professionnelle au Conseil Régional) à qui veut l'entendre. S'adapter à quoi ?

- A la baisse des commandes que le Conseil Régional daigne nous passer (30% seulement de ce qu'on est en capacité de faire) ?
- Au refus de qualifier des salariés et des privés d'emploi qui le souhaitent ?

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. Comment accepter cette mise à mort ?

Et pourtant la formation professionnelle, outil d'émancipation sociale, a fait ses preuves pour l'accès à l'emploi.

En 2013, plus de 60% des privés d'emploi formés à l'AFPA étaient en emploi 6 mois après la fin de la formation.

Alors on nous fait fermer des ateliers, on vide des salles de cours !

Créée par Ambroise Croizat en 1946 l'AFPA est issue du CNR (Conseil National de la Résistance) et l'esprit d'utilité sociale y est fort. Elle est une solution pour un grand nombre de citoyens souvent en difficulté (salariés, privés d'emploi et en situations précaires, jeunes ou moins jeunes, diplômés ou pas) pour lesquels la pédagogie mise en œuvre pour qualifier a fait ses preuves. Alors les salariés de l'AFPA veulent y croire encore.

Au vu de ces éléments, nous ne craignons pas de nous répéter : la seule solution pour l'AFPA sera une solution politique de l'État, ou ne sera pas.

Tout autre pronostic, ne serait que l'annonce du renoncement et de la soumission au démantèlement programmé, l'abandon de ce qui figure au préambule de notre Constitution : « la formation professionnelle est une obligation de l'État due au citoyen » !

C'est votre outil de Formation qui est en cours de disparition.

Pensez-y et réagissez avec nous !

Pour vos témoignages et soutiens Contact : sauvelafpa@gmail.com

Imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

